

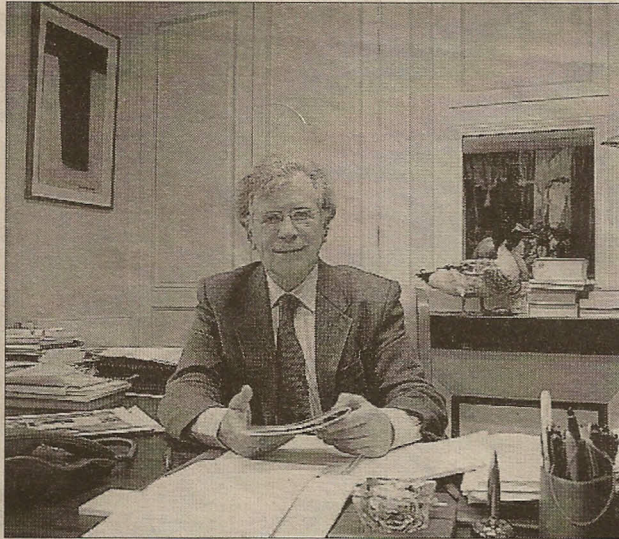
Joël Bourdin réagit au dossier de la semaine passée

Vos maires sont-ils cela ?

La question métaphysique mise en exergue dans le dernier *Eveil* a-t-elle réellement un fondement ? A chacun d'en juger, mais cela me laisse perplexe. Ce qu'elle révèle, surtout, c'est l'esprit éminemment charitable de la rédaction à l'endroit des maires et élus de notre région qui, dans leur quasi-unanimité, quelle que soit leur conviction politique, religieuse, remplissent leur mission dans l'honneur et le respect des lois de la République.

Et si certains tentent de nous faire croire que ce sont les questions qu'on se posait, à juste titre, en 1905, dans le style éculé de l'époque, qui intéressent les lecteurs, c'est peut-être qu'ils n'ont pas découvert que nous sommes en 2010 et que les gens de notre région se posent des questions autrement plus conséquentes que celle qui consiste à deviner ce qu'il y a dans le cœur ou l'âme des maires.

En observateur de la vie des communes, je n'ai que très rarement eu l'occasion de constater un empiètement du domaine religieux sur celui de l'action communale. Mais si la question posée est de savoir si les maires aiment l'église, je répondrai, ils aiment leur église. C'est en général le plus beau monument de leur commune et ils ont compris depuis 20 ans que la choyer, la rénover, l'embellir, l'éclairer ou tout simplement l'en-



Le sénateur Joël Bourdin.

tretenir, c'est reconnaître sa valeur patrimoniale, culturelle mais aussi sociale. Car l'église communale a été pendant des siècles le seul lieu de rassemblement des habitants ; on y venait certes pour prier, mais surtout pour se rassembler, rencontrer ceux qu'aucun autre lieu ne pouvait réunir, discuter des affaires de la cité et y nouer des relations amicales voire des contacts commerciaux. Sans compter que l'église, même si ce n'est pas une cathédrale gothique est le symbole de ce que le génie, la sueur et le courage humains (ce qu'on appelle la valeur travail) ont transmis au long des siècles aux générations présentes. Alors oui les maires économisent, empruntent, sollicitent des subventions, investissent pour leur église. Cela,

pour autant, ne les fait pas chavirer dans la bigoterie et plutôt que de les accabler de qualificatifs peu

amènes, ne vaudrait-il pas mieux réserver les bénédictions journalistes à d'autres sujets, pour lesquels, sans grand effort d'imagination, on a l'embarras du choix.

Au demeurant, n'est-il pas navrant de fustiger les charités dont le rôle social et humanitaire dans notre région, remonte au XIV^e siècle, lorsque les confréries se chargeaient, au péril de la vie des charitons, de repérer et transporter les morts de la peste noire et de les enterrer. Sans aucun doute, elles font partie de notre patrimoine historique et culturel et feindre de l'ignorer est indigent.

Joël Bourdin, président de l'Union des maires et des élus de l'Eure

Sujet interdit ?

M. Le président des maires et des élus de, pourquoi l'*Eveil* s'interdirait-il de traiter ce genre de sujet ? Parce qu'il déplaît aux élus, ou plus exactement à certains élus. Un journal de proximité se doit d'être à l'écoute de tous, élus y compris. D'ailleurs, à longueur d'année, l'*Eveil* leur donne la parole – et tous ne répondent pas trop souvent aux questions posées – et met en avant les projets des collectivités qu'ils insufflent ou conduisent.

Pour en revenir au dossier de la semaine passée, qui n'était nullement à charge, la rédaction a demandé à trois élus de s'exprimer, et ils l'ont fait volontiers : votre ami le député UMP, Jean-Pierre Nicolas, le vice-président (PS) du conseil général, Lionel Prévost, et le maire du Theil-Nolent, Michel Millard de Montrion.

Et aujourd'hui, elle vous laisse la possibilité de réagir, avec vos mots, sans aucune réticence, sans aucune censure.

Comme toujours.

Jean-Yves Caruel, rédacteur en chef.